

CCES

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales
Établissement privé d'enseignement supérieur

Rentrée 2009

Du 9 septembre 2009 au 25 juin 2010

DE

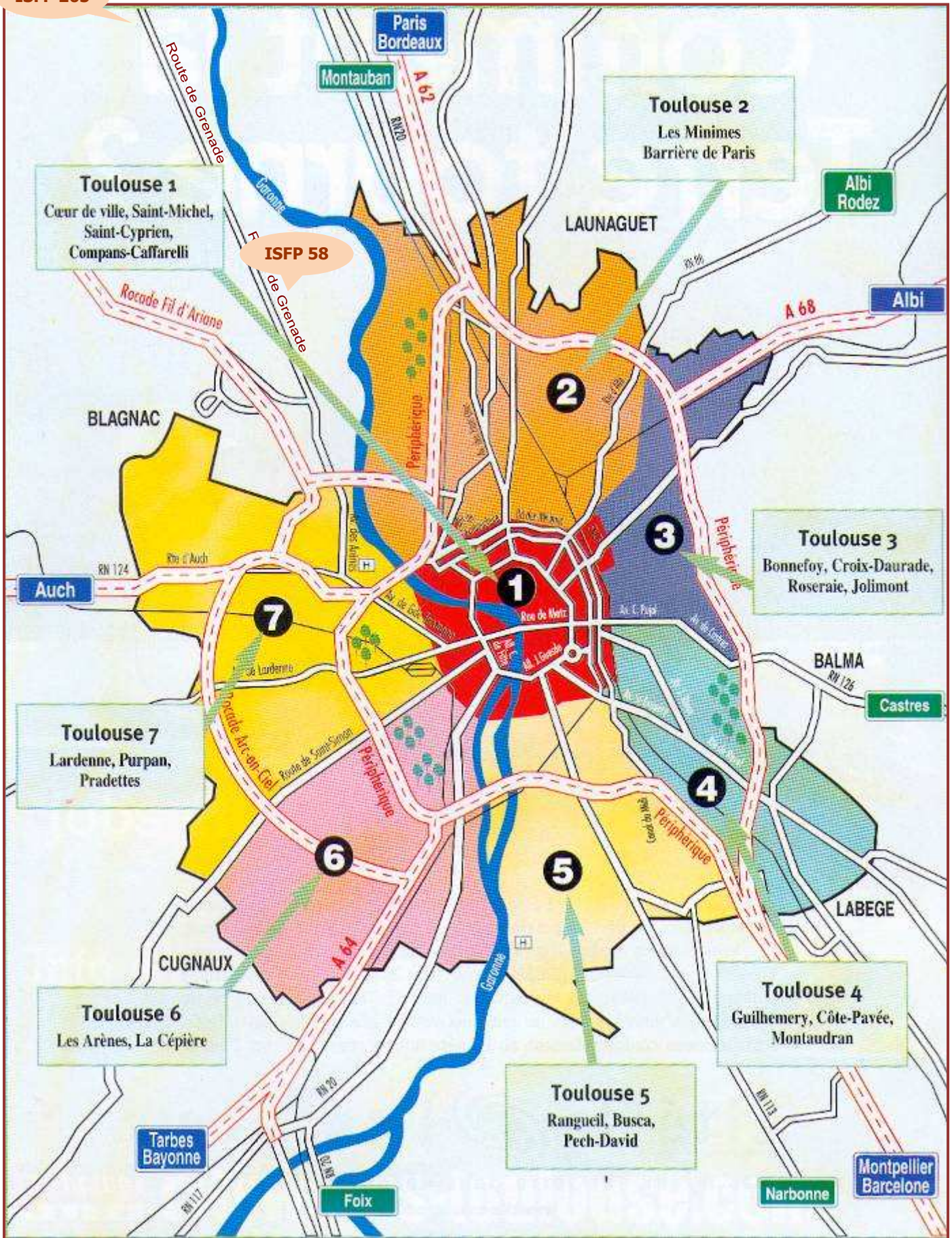
Diplôme d'Etat

ESF

CONSEILLER
Economie Sociale Familiale

TOULOUSE ET SA PERIPHERIE

ISFP 265



Sommaire

PRESENTATION DE L'ISFP **5**

MOYENS PEDAGOGIQUES **6**

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE	6
LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL	7
LE SECRÉTARIAT DE FORMATION	7
LE CENTRE DE DOCUMENTATION	7
LES COURS DE SECOURISME	7
LA PHILOSOPHIE D'ACTION DE L'ISFP	7
COUVERTURE SOCIALE	7
LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE	8

CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE **9**

DÉFINITION PROFESSIONNELLE	9
QUALITÉS SOUHAITÉES	9
DÉBOUCHÉS	9
ORIENTATION GENERALE	10
DEFINITION DES EPREUVES	10
TAUX DE REUSSITE	10

VOLUME HORAIRE DE FORMATION **11**

RÉGLEMENT D'EXAMEN **11**

LA FORMATION CONSEILLER ESF DU CCES **13**

SCOLARITÉ GÉNÉRALE	13
FRAIS DE FORMATION	13
FORMULES DE PAIEMENT	13
CALENDRIER FINANCIER	13

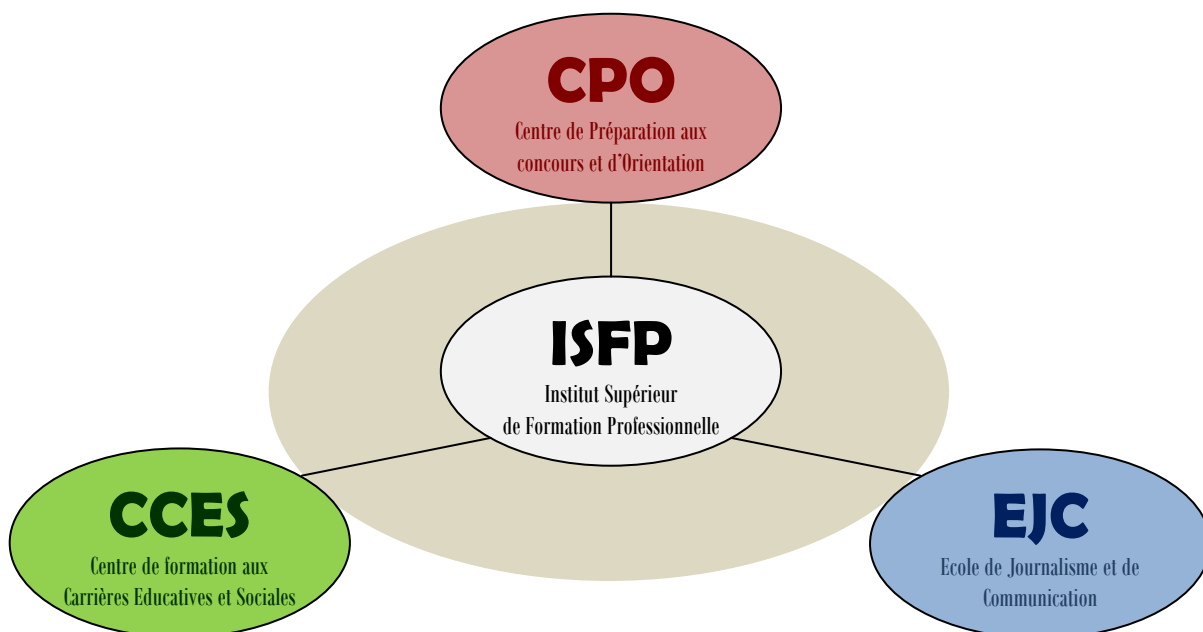
MODULES DE FORMATION **14**

MODULE PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE	15
MODULE ECONOMIE	15
MODULE ACTION SOCIALE ET INSTITUTIONS	16
MODULE ECONOMIE SOCIALE APPLIQUEES AUX SITUATIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE	16
MODULE « MODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER EN ESF »	17

VIE PRATIQUE **19**

P résentation de l'ISFP

L'ISFP est un établissement d'enseignement supérieur privé qui regroupe trois départements :



L'ISFP est installé sur trois sites :

*58 Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

DIRECTION GENERALE ET ADMINISTRATIVE :

Accueil et standard
Service comptable
Service communication
Secrétariat de direction

SERVICE EDUCATIF

Coordination pédagogique du CPO, du CCES et de l'EJC

*58 Bis Route de Grenade
Tél. 05 61 71 60 43 – Fax. 05 61 71 98 04*

CENTRE DE DOCUMENTATION :

Documentation spécialisée

ATELIER MULTIMEDIA :

Salle informatique multimédia (traitement de texte, atelier interactif de langues, atelier éducatif, Internet...)

STUDIO AUDIOVISUEL

ATELIER CUISINE PEDAGOGIQUE (BTS)

ATELIER COUTURE PEDAGOGIQUE (BTS)

SALLES DE COURS (40 % de la totalité)

LIEU RESSOURCES ENSEIGNANTS

265 Route de Grenade - Tél. 05 62 74 12 45 – Fax. 05 62 74 15 01

SOUS-DIRECTION PEDAGOGIQUE

SECRETARIAT DE FORMATION : vie scolaire, suivi individualisé, contrôle

SALLES DE COURS (60 % de la totalité)

SALLE DE CONFERENCE

FOYER

Moyens pédagogiques

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE PERMANENTE

Pluridisciplinaire, l'équipe pédagogique couvre, spécialité par spécialité, l'ensemble des besoins de la formation.

Elle est encadrée par le directeur M. Casenave, le directeur-adjoint M. Le Doaré, le sous-directeur pédagogique du CCES M. Camus, un professeur-formateur principal permanent expérimenté et par des enseignants couvrant les diverses disciplines

- Mme BARBARO, Conseillère ESF
Professeur principal, responsable et intervenante titulaire de l'enseignement professionnel **Modes d'intervention du Conseiller en Economie Sociale Familiale**
- Mme BOSCH-ESSHERHANE, Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Universitaire de Responsable de Formation
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- M. CAMUS, Sous-directeur pédagogique du CCES, Docteur d'Etat en Sciences politiques
Coordonnateur pédagogique en tant que sous-directeur du CCES, médiateur, responsable et formateur principal du module **Economie**, intervenant dans le module **Action Sociale et Institution**.
- Mme CHOULET, Conseillère ESF
Responsable et intervenante principale du cours de **Méthodologie du rapport de stage**
- Mme COLCY, Conseillère ESF, titulaire du Diplôme Supérieur en Travail Social
Responsable et coordonnatrice pédagogique, chargée du **Suivi des actions professionnelles** (dans et hors stage), **intervenante intermodulaire**
- Mme DAL MOLIN, Conseillère ESF
Responsable et intervenante principale du **cours de Méthodologie du mémoire**
- Mme DANZIN, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- Mme MONS, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- Mme SARTRE, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- Mme SNECK, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs
- Mme ROSA, Docteur en Psychologie du travail et des organisations
Responsable et intervenante principale des modules de Sciences humaines **Sociologie et Psychologie-Pédagogie**
- Mme ROUZIER, Conseillère ESF
Responsable et intervenante principale des enseignements professionnels **Economie Sociale Familiale appliquée et Action Sociale et Institutions**, coordonnatrice de la préparation du Devoir d'Action Sociale
- Mlle VIGUIER, Conseillère ESF
Chargée du **Suivi individuel du rapport et du mémoire**, membre des jurys blancs

La force de cette **équipe pédagogique** réside dans sa **permanence**, dans une **pédagogie individualisée** ainsi que dans ses compétences professionnelles individuelles : moins de 5 % des personnels sont vacataires.

LE PROFESSEUR-FORMATEUR PRINCIPAL

Chacune des formations est encadrée par un Professeur-formateur principal.

Référent pédagogique, il participe à l'**élaboration des contenus** et coordonne les enseignements et le **suivi individuel**. Il autorise et accompagne les stages en structures professionnelles.

Pour ce suivi, il propose au Conseil Pédagogique la prise en charge, dans les groupes de soutien scolaire, des étudiants en difficulté. Cette prise en charge peut être ponctuelle ou continue. Il peut aussi, toujours sur proposition au Conseil Pédagogique, demander l'intervention du médiateur de formation.

LE SECRÉTARIAT DE FORMATION

Le secrétariat de formation a pour fonction d'encadrer la vie scolaire et la surveillance, de gérer l'application et le suivi des emplois du temps, d'assurer le pointage des présences-absences et de suivre l'ensemble des dossiers pédagogiques individuels.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

L'ISFP met à la disposition de ses étudiants un centre de documentation réunissant plus de cinq mille références (bibliothèque spécialisée, presse, cdrom, dvd...)

Des équipements favorisent la consultation sur place des documents, de leur étude et de leur traitement :

- un atelier informatique en libre service avec accès Internet
- un atelier informatique de 16 postes multimédias (bureautique, image, son, web) et un fond de cdroms éducatifs et pédagogiques (langues, encyclopédie, sciences, culture générale...) qui permettent de travailler en groupe ou en autonomie.

LES COURS DE SECOURISME

Durant l'année scolaire, des sessions de formation à l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) seront organisées par le service régional des Sapeurs Pompiers.

LA PHILOSOPHIE D'ACTION DE L'ISFP

La préparation à cet examen s'inscrit dans la vocation fondatrice de l'ISFP qui se spécialise depuis sa création dans les formations et la préparation à des professions sociales et ou de service public.

Ainsi ; le référentiel de l'examen au diplôme de conseiller en Economie Sociale familiale constitue évidemment, la base du contrat de formation avec les étudiants.,

Mais avec une double ambition :

- Préparer, certes, aux trois épreuves de l'examen : l'épreuve écrite et les deux présentations-soutenances du mémoire et du rapport de stage, avec un volume horaire spécifique supplémentaire pour les deux oraux,
- Préparer aussi – surtout – à la profession de conseiller en Economie sociale familiale en multipliant les contributions d'intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements professionnels : travailleurs sociaux, élus des collectivités territoriales, responsables des ressources humaines d'organisations publiques et privées (lucratives et non lucratives) qui ont été des partenaires de l'ISFP depuis sa création dans le cadre de la préparation au BTS ESF et aux concours des travailleurs sociaux

COUVERTURE SOCIALE

Les étudiants bénéficient du statut étudiant et sont assujettis à la Sécurité Sociale étudiante. La carte d'étudiant donne droit aux diverses réductions et avantages étudiants.

LA PÉDAGOGIE INDIVIDUALISÉE

Il est nécessaire que l'étudiant donne le **meilleur de lui-même** pour réaliser ses ambitions. Les meilleurs ne sont pas forcément ceux qui sont supposés être les meilleurs absolument mais plutôt ceux qui, dans le **cadre précis d'un projet professionnel** bien ciblé et en cela fondé sur des critères objectifs, donneront le meilleur d'eux-mêmes, c'est-à-dire qu'ils feront preuve d'une grande **motivation** fondée sur la **détermination** et la **lucidité** quant aux objectifs fixés.

Une pédagogie individualisée s'élabore à partir d'une **évaluation des acquis** dans le cadre d'un **suivi individuel**. C'est une adaptation du **processus éducatif** aux différences individuelles des étudiants. Elle suppose la connaissance des aptitudes, des inclinations et des intérêts de chaque étudiant et la volonté d'en tenir compte pour favoriser son développement selon ses caractéristiques particulières. Elle évite ainsi le nivellement homogène en favorisant **l'homogénéité des groupes**.

L'ISFP soucieux de l'individualisation des parcours de formation, procure aux étudiants "doués" des moyens de développement permettant des activités d'intégration tandis qu'il assure aux étudiants moins "doués" des **moyens de rattrapage** qui leur donnent la possibilité d'atteindre le niveau de leurs camarades. Enfin, il tente de donner à tous une diversité de stimuli et d'incitations afin que chacun trouve ce qui lui convient le mieux.

1. Evaluation des acquis

L'évaluation des acquis se fait :

- à la rentrée scolaire au moyen de l'évaluation pédagogique et scolaire
- lors des Travaux Dirigés
- en scolarité lors des contrôles des connaissances
- en fin d'année

2. Suivi individuel

Le Coordonnateur de suivi individuel de chaque étudiant, le professeur principal, est le référent incontournable pour déterminer le niveau d'intégration, dans le champ de la connaissance et de la pratique, de l'étudiant. Mesurant le possible décalage entre la dynamique générale de la classe et le niveau scolaire de l'étudiant, il est en mesure de demander au Conseil pédagogique d'allouer à l'étudiant en difficulté des moyens de rattrapage. Coordonnant les actions pédagogiques individuelles, il rassemble les informations provenant des autres enseignants ou régule les situations difficiles.

3. Maîtrise du processus éducatif

Le processus éducatif suppose une succession dans le temps non pas fortuite et accidentelle, mais établissant une norme intrinsèque de développement, selon laquelle les actes précédents conditionnent les suivants.

Ce processus éducatif est individualisé dans le sens où il s'attache à permettre à chacun de suivre la formation avec ses connaissances propres et sa vitesse de travail.

L'enseignant tenant compte de plusieurs paramètres dont certains ont été cités plus haut, doit avancer dans son programme tout en respectant la "vitesse ergonomique" de chacun. L'homogénéité de la classe qui semblait improbable est rendue possible par l'assistance aux étudiants.

4. Homogénéité de la classe

L'homogénéité de la classe est généralement remise en cause constamment. Elle l'est par les meilleurs qui demandent plus de formation. Elle l'est par les plus faibles qui demandent plus de révisions. Pour pallier cette instabilité chronique mais habituelle, deux réponses sont mises en place :

- **L'individualisation des performances**
Il s'agit de permettre aux meilleurs d'aller plus loin et plus vite en leur proposant des travaux plus complexes, individuellement ou en groupe, suivant l'appréciation de l'enseignant.
- **Les moyens de rattrapage**
Ces moyens sont mis en place tout au long de l'année. Le professeur principal assurant le suivi peut le demander pour tout étudiant considéré en difficulté.

Conseiller en économie sociale familiale

DÉFINITION PROFESSIONNELLE

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale est un travailleur social qui concourt à l'information des individus et des groupes pour les aider à résoudre les problèmes de la vie quotidienne.

Son activité spécifique s'insère dans le cadre de l'action sociale en collaboration avec les autres travailleurs sociaux.

Sa pluridisciplinarité, et les enjeux de l'action sociale contemporaine qu'il maîtrise, en font un véritable « manager » de l'action sociale combinant la rigueur des techniques et l'humanité de sa philosophie d'action.

QUALITÉS SOUHAITÉES

Le Conseiller en Economie Sociale Familiale exerce plus qu'une profession ; il accomplit sa vocation en mobilisant des aptitudes transversales scientifiques, humaines et pratiques de haut niveau.

Les qualités requises sont les suivantes :

- Rigueur, méthode et organisation
- Bonne culture générale, juridique et politique
- Très grand intérêt pour la vie sociale, familiale, les cas sociaux et les problèmes de société
- Très forte motivation pour le travail social
- Goût prononcé du contact humain et de la communication
- Sens des relations humaines
- Psychologie, observation, sens de l'écoute
- Ouverture d'esprit et patience
- Très bonne maîtrise de l'expression écrite et orale, du vocabulaire spécialisé, bonne élocution
- Sens de la pédagogie
- Sens de l'analyse, esprit de synthèse, goût de la polyvalence
- Aptitudes pour le travail en équipe, en collaboration
- Créativité
- Sens des responsabilités
- Esprit d'initiative, grande autonomie et force de travail
- Dynamisme, enthousiasme
- Disponibilité
- Bonne présentation

DÉBOUCHÉS

Le Conseiller en Economie Sociale familiale est au cœur de la mutation de la société et de ses évolutions structurelles, démographiques, familiales, économiques et (géo)politiques. Par exemple, le développement durable, notamment dans sa dimension « ressources humaines » le concerne directement dans sa vision... et son action.

Certes, le Conseiller en Economie Sociale familiale qui a la maîtrise, en les approfondissant, des connaissances du technicien en Economie Sociale familiale (titulaire du BTS) a vocation à rejoindre les diverses structures de la sphère, publique ou privée, sociale au sens large (sanitaire, socio-éducative, pédagogique, économique, culturelle, etc.) dans les domaines de l'habitat, de l'hébergement, de la prévention, de la santé et de la consommation.

Mais le Conseiller en Economie sociale familiale est – de plus en plus - un EXPERT du si complexe monde contemporain, apte, par sa polycompétence technique et sa sensibilité humaniste à participer aux prises de décisions majeures du « management » social. On pense notamment aux collectivités territoriales, acteurs aujourd'hui décisifs de la sphère sociale.

C'est un METIER – UNE VOCATION – d'AVENIR.

ORIENTATION GENERALE

Arrêtés du 9 mai 1973 et du 23 mars 1978

1. Faire connaître

- les objectifs et les finalités de l'action sociale
- le fonctionnement des institutions sociales
- le travail social, ses méthodes et ses moyens

2. Utiliser et approfondir les acquis antérieurs pour continuer à développer les aptitudes à l'observation, à l'écoute, à l'analyse, à la communication et au travail en équipe.

3. Faire acquérir la qualification professionnelle de conseiller en économie sociale familiale

4. Développer une aptitude de recherche en vue de promouvoir des projets professionnels nouveaux et susciter un désir de formation permanente.

DEFINITION DES EPREUVES

Arrêtés du 9 mai 1973 et du 23 mars 1978

EPREUVE ECRITE :

A partir de documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions, le candidat pourra être appelé à présenter, suivant les cas, une analyse, un commentaire, un résumé, une contraction, une synthèse, un schéma, un graphique...

PRESENTATION ET SOUTENANCE D'UN MEMOIRE :

Le mémoire portera sur l'étude d'un problème relatif aux domaines et activités de la vie quotidienne, à l'action sociale, au travail social.

Le document écrit fera ressortir, s'il y a lieu, la contribution possible du Conseiller en économie sociale familiale à la recherche des solutions au problème étudié.

La soutenance permettra de vérifier les connaissances du candidat, d'apprécier le processus méthodologique qu'il aura suivi, et de mesurer son aptitude à communiquer.

Le sujet du mémoire devra être déposé au moment de l'inscription.

Le mémoire ne devra pas excéder 40 pages dactylographiées à double interligne, format 21x27, documents annexés non compris.

PRESENTATION ET SOUTENANCE D'UN RAPPORT DE STAGE :

Le rapport concernera le stage professionnel accompli auprès d'un conseiller en économie sociale familiale ou d'un titulaire du brevet de technicien supérieur Conseillère ménagère.

Le document écrit comportera notamment l'analyse d'une intervention personnelle du candidat ou la relation de sa participation à une action conduite par un ou des conseillers en économie sociale familiale ou par une équipe pluridisciplinaire.

L'épreuve de soutenance du rapport portera sur la connaissance de l'institution, de sa place dans l'action sociale, sur les techniques et méthodes employées dans le cadre professionnel.

Le rapport devra comporter au maximum 20 pages dactylographiées à double interligne, format 21x29,7 non compris les documents annexés.

TAUX DE REUSSITE

Taux de réussite à la session 2008 :

77 %

VOLUME HORAIRE DE FORMATION

Enseignements (Modules de formation)	Horaires hebdomadaires		Horaires annuels	
	COURS	TD/TP	COURS	TD/TP
Enseignement fondamental Sociologie	1	1	30	30
Enseignement fondamental Psychologie et Pédagogie	1	0,5	30	15
Enseignement fondamental Economie	1	1	30	30
Enseignement professionnel Action sociale et institutions	1	1	30	30
Enseignement professionnel Economie Sociale Familiale appliquée	1,5	3	45	90
Enseignement professionnel Modes d'intervention du Conseiller ESF	2	2	60	60
TOTAL COURS et TD/TP	7,5	8,5	225	255
TOTAL GENERAL			480 h dont 50 h de RDI ⁽¹⁾	
STAGES	12 semaines soit 360 heures			

(Formation initiale sous statut scolaire) Arrêtés du 9 mai 1973 et du 23 mars 1978

Le suivi et la préparation du rapport de stage et du mémoire, ainsi que les conseils des référents administratifs et pédagogiques sont pleinement assurés par le CCES et ces heures, difficilement quantifiables, sont incluses dans la formation ainsi que dans le coût..

(1) RDI Recherche Documentaire Interdisciplinaire

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Diplôme de Conseiller ESF EPREUVES	Voie scolaire, formation en situation d'emploi	
	DUREE	COEFFICIENT
Epreuve écrite sur documents relatifs à la vie quotidienne et à ses activités, à l'action sociale et aux institutions	4 heures	2
Présentation et soutenance d'un mémoire sur l'étude d'un problème relatif aux domaines et activités de la vie quotidienne, à l'action sociale, au travail social	1 heure au maximum	4 ⁽¹⁾
Présentation et soutenance d'un rapport de stage	1 heure au maximum	4 ⁽¹⁾

Arrêtés du 9 mai 1973 et du 23 mars 1978

(1) Document écrit : coefficient 1
Présentation orale : coefficient 1
Soutenance : coefficient 2

M Modules de formation

Les enseignements fondamentaux auront pour objectifs :

- d'approfondir les enseignements reçus au cours de la préparation au brevet de technicien supérieur en Economie Sociale familiale, notamment pour ce qui concerne la démarche d'enquête et l'approche méthodologique des composantes des situations de la vie quotidienne (psychologiques, sociologiques...)
- d'apporter à l'étude des enseignements professionnels (Economie sociale familiale, action sociale, modes d'intervention du conseiller en Economie sociale familiale) les supports théoriques indispensables.

Certaines rubriques de ces enseignements figurent déjà dans le programme du BTS ESF. Elles seront réétudiées et approfondies dans la perspective de l'action professionnelle du conseiller en Economie sociale familiale.

Ces enseignements fondamentaux travaillés en module sont au nombre de 3 :

- MODULE SOCIOLOGIE
- MODULE PSYCHOLOGIE et PEDAGOGIE
- MODULE ECONOMIE

Dans une optique résolument « terrain », les enseignements professionnels se décomposent à partir de trois axes transversaux :

- MODULE ACTION SOCIALE ET INSTITUTIONS
- MODULE ECONOMIE SOCIALE APPLIQUEE AUX SITUATIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE
- MODULE MODES D'INTERVENTION DU CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL				
MODULE SOCIOLOGIE				
HEURES D'ENSEIGNEMENT				
1 ^{ÈRE} ANNEE	COURS 1	TD/TP 1	TOTAL / SEM 2	TOTAL / AN 60
PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION <i>Suivant le référentiel de l'Education Nationale</i>				
Méthodologie				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Différents types d'enquête <ul style="list-style-type: none"> - Enquête-participation - Recherche-action ▪ Initiation à la démarche d'analyse <ul style="list-style-type: none"> - Analyse de contenu - Analyse institutionnelle 				
Les normes sociales – Le contrôle social				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation, déviance, marginalité 				
Le changement social				
Les différentes formes d'organisation familiale				
Le travailleur social et les autres travailleurs				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Division technique et sociale du travail social ▪ Production et évaluation du travail social 				
Milieu et environnement				
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Urbanisation et structures sociales ▪ Fonctions de la ville ▪ Culture urbaine ▪ Relations en milieu urbain et rural 				
Urbanisation et structures sociales - Fonction de la ville - Culture urbaine - Relations en milieu urbain et rural				
La politique culturelle				
Le phénomène associatif - La vie des associations - L'animation				
La participation à la vie civique				
Les institutions				

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL**MODULE PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE****HEURES D'ENSEIGNEMENT**

	COURS	TD/TP	TOTAL / SEM	TOTAL / AN
1 ^{ÈRE} ANNEE	1	0,5	1,5	45

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION*Suivant le référentiel de l'Education Nationale***PSYCHOLOGIE****Personnalité et conduite**

- Hérité et milieu
- Conditionnement et apprentissage - Invention et création
- Structure de la personnalité - Identification - Projection - Transfert
- Les mécanismes de défense

Les dimensions psychologiques de la vie quotidienne**PEDAGOGIE****Les courants pédagogiques contemporains - Les modèles éducatifs****Les méthodes pédagogiques****La relation pédagogique****L'adulte en situation de formation****La formation permanente****Enseignement, formation, culture, éducation****ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL****MODULE ECONOMIE****HEURES D'ENSEIGNEMENT**

	COURS	TD/TP	TOTAL / SEM	TOTAL / AN
1 ^{ÈRE} ANNEE	1	1	2	60

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION*Suivant le référentiel de l'Education Nationale***Les systèmes économiques et leur évolution**

- Etude de différents régimes économiques contemporains
- L'économie de transition vers le système libéral
- L'économie sociale de marché et la contrainte extérieure
- L'approche néo-libérale

Action de l'Etat sur la vie économique

- Les instruments de la politique économique
- L'étude particulière du budget de l'Etat et du budget social de la nation sous contrainte des critères de convergence de Maastricht
- La planification
- Les entreprises nationales et l'évolution de la perception du service public

Niveau de vie

- Définition – mesure- évolution

Structure et évolution de la consommation

- Selon les origines géographiques
- Selon les niveaux de développement
- Selon les catégories professionnelles et socio-professionnelles
- Selon les revenus
- Selon l'habitat
- Selon l'âge et la dimension des ménages
- etc.

Eléments de gestion d'une institution

- Notions de flux, de période
- Présentation simplifiée du bilan, des comptes de résultat
- Gestion de trésorerie
- Coûts et prix de revient
- Gestion prévisionnelle – Budget

Les relations économiques internationales

- L'Union Européenne
- L'aide aux pays en développement
- Le problème des ressources mondiales
- Le développement durable

Les institutions économiques et sociales

- Au niveau national
- Au niveau régional

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**MODULE ACTION SOCIALE ET INSTITUTIONS****HEURES D'ENSEIGNEMENT**

	COURS	TD/TP	TOTAL / SEM	TOTAL / AN
1 ^{ERE} ANNEE	1	1	2	60

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION*Suivant le référentiel de l'Education Nationale***Evolution de l'action sanitaire et sociale**

- Politique sociale
- Notions sur la planification sociale

Les cadres généraux de l'action sanitaire et sociale

- Les institutions sociales et médico-sociales
- Les services sociaux
- Les équipements sociaux (accueil, prévention...)
- Les équipements socio-culturels

Organisation des services de santé

- Principales institutions de soins et de médecine préventive
- Les dépenses de santé des ménages – le coût de la santé

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**MODULE ECONOMIE SOCIALE APPLIQUEES AUX SITUATIONS DE LA VIE QUOTIDIENNE****HEURES D'ENSEIGNEMENT**

	COURS	TD/TP	TOTAL / SEM	TOTAL / AN
1 ^{ERE} ANNEE	1,5	3	4,5	135

L'importance du volume horaire des travaux dirigés s'explique par les compléments de formation pratique et de formation artistique recommandés par le référentiel que l'ISFP juge indispensable d'intégrer à l'étude des situations. Les étudiants seront regroupés au cas par cas, selon leurs thèmes de prédilection, dans différents ateliers

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION*Suivant le référentiel de l'Education Nationale*

Cette formation professionnelle doit permettre au conseiller en Economie Sociale Familiale

- d'analyser des situations de la vie quotidienne dans leur globalité pour en dégager tous les paramètres
- d'élaborer le contenu d'une réponse et d'en étudier les modalités dans le cadre de son activité professionnelle. C'est la nature même des réponses qu'il est capable d'apporter qui prouve la spécificité du conseiller

Cette démarche requiert l'utilisation des connaissances et des techniques acquises au cours de la préparation du BTS ESF

Pour analyser au mieux les situations et pour leur apporter les réponses adaptées, un approfondissement des connaissances et un perfectionnement des techniques sont nécessaires dans les domaines suivants de l'ESF

Alimentation**Logement – Equipement****Habillement****Santé****Habitat et environnement****Vie sociale**

MODULE « MODE D'INTERVENTION DU CONSEILLER EN ESF »**HEURES D'ENSEIGNEMENT**

1 ^{ÈRE} ANNEE	COURS	TD/TP	TOTAL / SEM	TOTAL / AN
	2	2	4	120

PROGRAMME NON EXHAUSTIF ET ORGANISATION*Suivant le référentiel de l'Education Nationale***Les différentes professions sociales**

- Leur évolution
- L'équipe pluridisciplinaire

Le travail social et ses finalités - L'éthique professionnelle**Information sur les méthodes de travail social****Le cadre institutionnel de l'action du travailleur social**

- Analyse des demandes
- Choix des objectifs et des programmes
- Moyens techniques et financiers

La profession de conseiller en ESF

- Evolution de l'Economie Sociale Familiale

Le conseiller en ESF par rapport aux autres travailleurs sociaux et aux autres intervenants dans la vie quotidienne, domaine de l'action, secteurs d'emploi**Méthodes et techniques du conseiller en ESF**

- Recueil et analyse des données
- Formulation d'hypothèses
- Choix des méthodes
- Evaluation de l'action

Principaux types d'action

- Les actions de caractère individuel
- Les actions de caractère collectif
- L'accompagnement des groupes
- Les actions à caractère pédagogique

Techniques d'information et de communication, de documentation, de transcription de l'information

- Rapports – Documents administratifs

Constitution de la documentation nécessaire au Conseiller en ESF**Organisation du travail**

LE LOGEMENT

Afin de favoriser l'installation de nos étudiants à Toulouse-Blagnac, nous mettons à leur disposition, sur simple demande et gratuitement, deux services spécifiques : une brochure "Logement et vie pratique" et le « Forum du logement ».

➤ **BROCHURE « LOGEMENT ET VIE PRATIQUE »**

D'une part, cette brochure répertorie les adresses utiles et les différentes pistes pour trouver un logement sur Toulouse-Blagnac :

- Les aides au logement et quelques règles à connaître
- Les divers organismes de logement : CRIJ, CROUS, ...
- Les résidences étudiantes qui proposent des appartements type T1, T2 équipés, parfois meublés, avec accès à divers services : salle de sport, cafétéria, ...
- Les logements sociaux HLM (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les cités et résidences universitaires gérées par le CROUS, (l'attribution se fait sur des critères sociaux)
- Les agences immobilières qui proposent un grand nombre d'offres de location et de ventes, moyennant des frais d'agence ou frais de gestion
- Les centres d'hébergement et les foyers qui proposent un ensemble de prestations et de garanties, en particulier pour les étudiants très jeunes
- Les sites Internet

D'autre part, vous y trouverez aussi les rubriques :

- « Travailler » : informations sur vos droits, CV et lettre de motivation, des idées d'emplois saisonniers
- « Pratique » : informations sur Blagnac et Toulouse (cinémas, médiathèque, équipements sportifs, musées...)

➤ **FORUM DU LOGEMENT**

Le forum du logement géré par le secrétariat de l'ISFP, a pour objet de permettre à **nos étudiants inscrits** :

- de connaître les coordonnées de quelques particuliers qui nous proposent des logements
- de proposer ou de rechercher un logement en colocation. La procédure est la suivante : l'étudiant informe par écrit (ou par courriel) le secrétariat de son souhait en fixant les conditions générales (préférence garçon/fille, loyer maxi...). Suivant la concordance des demandes, le secrétariat fournira, après accord des personnes concernées, les coordonnées de chacun.
- pour les étudiants n'ayant pas Internet, d'avoir accès aux petites annonces des publications locales

Secrétariat : 05 61 71 60 43

➤ **LES AIDES AU LOGEMENT**

Il existe trois types d'aide au logement, aide personnalisée au logement (APL), allocation de logement à caractère social (ALS) et allocation de logement à caractère familial (ALF). Ces aides ne sont pas cumulables.

Renseignements : **CAF Toulouse** : 24 Rue Riquet 31046 Toulouse Cedex 9 - 08 21 01 99 31

Simulation de vos droits sur Internet : www.caf.fr (*formulaire de demande d'aide au logement en ligne*).

LES REPAS

De nombreuses possibilités permettent de se restaurer à Blagnac, le midi ou le soir. Nous vous proposons quatre solutions :

➤ **LA RESTAURATION COLLECTIVE ET PRIVEE**

Plus de quarante lieux de restauration collective ou privée se trouvent à proximité de l'ISFP. Ils assurent la restauration des personnels des nombreuses entreprises installées à Toulouse Blagnac (AIRBUS, AEROSPATIALE, AEROPORT INTERNATIONAL, ZONE AEROPORTUAIRE de Toulouse-Blagnac, LECLERC, CHR PURPAN, etc..).

Tous les niveaux de prix et de qualité y sont représentés.

➤ **LE FOYER DE L'ISFP**

Sur le site du 265 route de Grenade à Blagnac, l'ISFP possède un foyer équipé de micro-ondes, d'une cafetière et de distributeurs de boissons. Les étudiants peuvent s'y réunir durant la journée et particulièrement lors des repas afin de consommer sur place leurs plats emportés.

➤ **LE CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS – SECTION RESTAURATION HÔTELLERIE**

A proximité de notre établissement du 265 route de Grenade à Blagnac, ce CFA accueille nos étudiants. Les prix varient de 2 à 3 € pour un plat et de 4 à 5 € pour le repas complet.

21 Avenue Georges Brassens 31700 BLAGNAC

➤ **LE RESTAURANT DU CROUS**

A proximité de notre établissement du 265, route de Grenade à Blagnac, ce restaurant de 170 places accueille nos étudiants. Le prix du ticket repas est de 2€85 (tarif 2008).

5 rue Georges Sand 31700 BLAGNAC

BLAGNAC

⇒ HOTEL DE VILLE

Place Jean Louis Puig 31706 Blagnac – 05 61 71 .72 00 / www.mairie-blagnac.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45

Service de la carte blanche : 05 61 71 73 20 (8h30/12h et 13h30/18h) / carteblanche@mairie-blagnac.fr

La carte blanche est un moyen de paiement et d'accès aux services municipaux blagnacais : restauration scolaire, centre de loisirs, piscine et patinoire, Odysseus.



⇒ **CPAM ET CAF** : Avenue des Pins, Blagnac– 0 820 25 31 10 / www.caf.fr

⇒ **CENTRE MÉDICO-SOCIAL** : 10 Avenue du Parc, Blagnac - 05 61 71 03 50

⇒ MAISON DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

La maison de l'emploi et de l'insertion regroupe le Service emploi municipal, la mission locale et le PIJ.

1 bis Rue des mimosas, Blagnac - 05 61 71 01 50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).



✓ **PIJ**

Un lieu d'information pour tous les jeunes, doté d'un centre de documentation et d'une salle multimédia.

Il offre également un accompagnement ciblé dans les différentes démarches de la vie quotidienne (logement, formation, jobs,...). Permanence du CLLAJ Comité Local du logement autonome des jeunes sur RV.

Tél 05 61 71 01 55 / pj31.blagnac@crij.org

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (fermeture à 17h le vendredi).

✓ **Mission locale**

Accueil, information et orientation des jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi - 05 61 71 02 70

⇒ MAISON DE LA SOLIDARITÉ



La maison de la solidarité accueille, informe et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches sociales. Elle propose un soutien individuel dans les démarches relatives aux difficultés financières, à la santé, au logement, au handicap, au RMI... ainsi que des animations collectives autour de la santé, du logement, de la consommation, du surendettement...

7, place Jeanne Hérisson - 05 61 71 76 12

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

⇒ ANPE

11, mail Louis Aragon, Blagnac – 0 811 550 131 / www.anpe.fr / ale.blagnac@anpe.fr

Ouverte du lundi au jeudi de 8h45 à 16h45 et le vendredi de 8h45 à 11h45.

⇒ CINEMAS

✓ **Méga CGR** : ZAC Grand Noble, Blagnac, 12 salles – 08 92 68 85 88 / www.cgrcinemas.fr/blagnac

✓ **Le Rex** : 11 Rue Baquié Fonade, Blagnac – 05 61 71 56 16

⇒ ODYSSEUS - ESPACE CULTURE MULTIMÉDIA

4 Avenue du Parc, Blagnac – 05 61 71 75 15 / www.odyssud.com

✓ **L'atelier** (postes Mac et PC), logiciels dédiés aux différents supports multimédia (bureautique, image, son, web, vidéo...), périphériques (imprimantes, graveur CD, caméra numérique) et jeux vidéos. Ateliers de création graphique, stages de sensibilisation à Internet et à l'informatique musicale.

Ouvert en libre service.

✓ **La Médiathèque** : Une bibliothèque adulte et une bibliothèque Jeunesse, postes en réseau pour recherche documentaire sur Internet et consultation de Cd Roms.

Ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 13h à 19h.

✓ **La ludothèque** : utilisation gratuite sur place, prêt pour les adhérents et animations ponctuelles

Ouverte du mardi au samedi de 13h à 19h



C'est aussi deux salles de spectacles (Musique, théâtre, danse), une salle d'expositions, un auditorium et une halte-garderie.

➤ CONSERVATOIRE, ECOLE DE DANSE

Place des arts, Blagnac – 05 62 74 51 60

➤ ATELIERS D'ART

2 Rue Croix blanche, Blagnac – 05 61 71 63 12

- ✓ **Arts plastiques** : dessin, peinture, gravure, modèle vivant. Public adultes enfants et ados.
- ✓ **Bricol'art** : bricolage créatif adultes et enfants.
- ✓ **Terre** : modelage, diverses techniques de façonnage, sculpture, tour, technique du raku, émaillage.
- ✓ **Reliure** : reliure traditionnelle et originale, mosaïque, dorure, titrage des livres, marbrure du papier.
- ✓ **Photo** : initiation, perfectionnement, prises de vue, développement et tirage.
- ✓ **Encadrement classique et créatif** : restauration de cadres anciens, dorure à la feuille et patines.
- ✓ **Patchwork** : création d'objets utilitaires et décoratifs (plaid, dessus de lit, tapis de jeux enfants...), selon différentes techniques d'assemblage.
- ✓ **Arts appliqués** : peinture décorative sur bois et tôle, pochoir, peinture sur soie, coton, laine et lin par application ou par teinture.
- ✓ **Théâtre** : ateliers collectifs pouvant donner lieu à des spectacles originaux. Enfants et ados.

➤ PISCINES

✓ Piscine municipale - Complexe nautique des Ramiers

Ouvert été et hiver – 05 61 71 76 31

Natation et plongée

De 2€ à 2€70 selon la période et tarif général ou réduit.

Tarifs réduits avec la Carte Blanche



✓ Bassin d'apprentissage : 05 61 71 76 31

Cet équipement est conçu pour des activités spécifiques et notamment pour les plus petits avec des espaces aquatiques aménagés comprenant des modules de jeux et du matériel pédagogique.

Aquagym, natation initiation, activités aquatiques

➤ PATINOIRE

10 Avenue du Général De Gaulle – 05 62 74 71 40 / www.patinoireblagnac.fr

De 2€70 à 5€ selon tarif général ou réduit, soirée à thème, tarifs réduits avec la carte blanche...

Patinage sur glace, hockey, animations, soirées à thème.

➤ COMPLEXES SPORTIFS

- ✓ **Complexe sportif du Ramier** : Rugby, football brésilien, pétanque, billard français, patinage à roulette, roller skating, salle polyvalente, Club House Basket, centre de dressage canin
- ✓ **Complexe sportif de Naudin** : Boxe anglaise, gymnastique, tir à l'arc, arts martiaux, tennis de table, tir au pistolet à air comprimé, padel, pelote basque...
- ✓ **Complexe sportif du Ritouret** : Volley ball, basket, handball, rugby, twirling, judo, tennis (courts extérieurs et intérieurs), lac de pêche
- ✓ **Complexe sportif des Barradels** : Football, badminton, pétanque
- ✓ **Complexe sportif du Grand Noble** : Rugby, football, athlétisme, basket, handball
- ✓ **Base de sports des 15 sols** : Fosses de ball-trap, piste 4x4, piste d'aéromodélisme, lacs de pêche, stands de tir
- ✓ **Centres privés** :
 - **Aéro-squash** 94 Avenue de Cornebarrieu – 05 61 71 94 07
 - **Anatogym** : 1 Rue du Limousin – 05 61 71 56 00
 - **Euroforme** : 82 Route de Grenade – 05 61 71 88 81
 - **Movida** : Impasse Emile Zola – 05 61 71 45 28
 - **Espace Arts martiaux** : 94 Rue de Bordebasse – 05 61 71 24 87

➤ LES PARCS

A pied ou à vélo, Blagnac propose plusieurs lieux et circuits de balade.

- ✓ **Parc du Ritouret**, Odysseus
- ✓ **Parc des Ramiers**, berges de la Garonne
- ✓ **Parc du Grand Noble**
- ✓ **Ramier des 15 sols**, l'île aux oiseaux

LES TRANSPORTS

➤ TRANSPORTS PAR MOYENS PERSONNELS

L'ISFP étant proche du périphérique toulousain, l'accès en automobile y est extrêmement aisé. Les places de stationnement sont à proximité de l'établissement.

➤ LES TRANSPORTS EN COMMUN

✓ TISSEO - Réseau urbain

Tisséo - SMTC gère les transports publics de l'agglomération toulousaine.

Allô Tisséo 05 61 41 70 70 / www.tisseo.fr

- Carte Pastel 16-25 ans : Abonnement 31 jours à 22 € / 10 voyages à 6€70.

- Carte Pastel 26 ans et + : Abonnement 31 jours à 37 € ou 7 jours à 10€50 / 10 voyages à 8€50.



Le Métro Toulousain

Le Métro toulousain est composé de deux lignes A et B. La ligne A traverse Toulouse du Nord-est au Sud-ouest (Gramont / Basso Cambo) et la ligne B du Nord-est au Sud-est (Borderouge / Ramonville).

La ligne C est une ligne SNCF accessible avec un titre de transport urbain (Arènes / Colomiers).

Des parcs-relais (parkings) sont mis à disposition gratuitement dans les stations suivantes : Gramont, Argoulet, Jolimont, Arènes et Basso Cambo (ligne A) et Borderouge, La vache et Ramonville (ligne B).

La station Marengo SNCF est en correspondance avec le réseau ferroviaire TER, les grandes lignes SNCF et la gare routière pour les lignes de transport interurbain. A la station Arènes, le métro est en correspondance avec la Gare Saint-Cyprien - Arènes de la ligne C.

Le réseau de bus

Les bus desservent 87 lignes urbaines.

Plusieurs lignes de bus du réseau Toulousain relient Blagnac au métro toulousain.

- 66 : Métro A St-Cyprien – Ancely – Blagnac Ritouret (66S réseau de soirée jusqu'à 00h35 et 1h05 le WE)

- 70 : Métro B Jeanne d'Arc – Purpan – Ancely - Blagnac

- 71 : Métro B Jeanne d'Arc – Blagnac – Beauzelle – Seilh – Aussonne

Blagnac est aussi desservi par la ligne 17 : Mondonville – Cornebarrieu – Blagnac

✓ Les navettes urbaines municipales



Gratuites, les trois navettes Nord, Centre Sud et Spéciale, desservent les différents quartiers de Blagnac du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 et le samedi matin jusqu'à 12h30.

Hôtel de Ville Blagnac : Place Jean-Louis Puig, Blagnac

05 61 71 75 90 / www.mairie-blagnac.fr

✓ Les bus du Conseil général

La carte Arc en Ciel Jeunes et la carte Midi-Pyrénées Etudiant (réseau des liaisons régionales) permettent aux jeunes de moins de 26 ans d'économiser 50 % sur le prix du billet.

Conseil Régional DIT : 22 Boulevard Maréchal Juin, Toulouse - 05 34 45 96 47 / www.cg31.fr/bus.asp

Gare Routière : 68-70 Boulevard Pierre Sémard, Toulouse

Accès Métro Station Marengo - 05 61 11 75 16 / 05 61 61 67 67

Lignes desservant Blagnac :

- 62 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade – Larra – Launac.

- 70 : Toulouse Gare routière – Aussonne – Grenade.

- 73 : Toulouse Gare routière – Mondonville – Launac – Cadours.

- 88 : Toulouse Gare routière – Seilh – Grenade.

- 709 : Colomiers – Blagnac – Grenade.



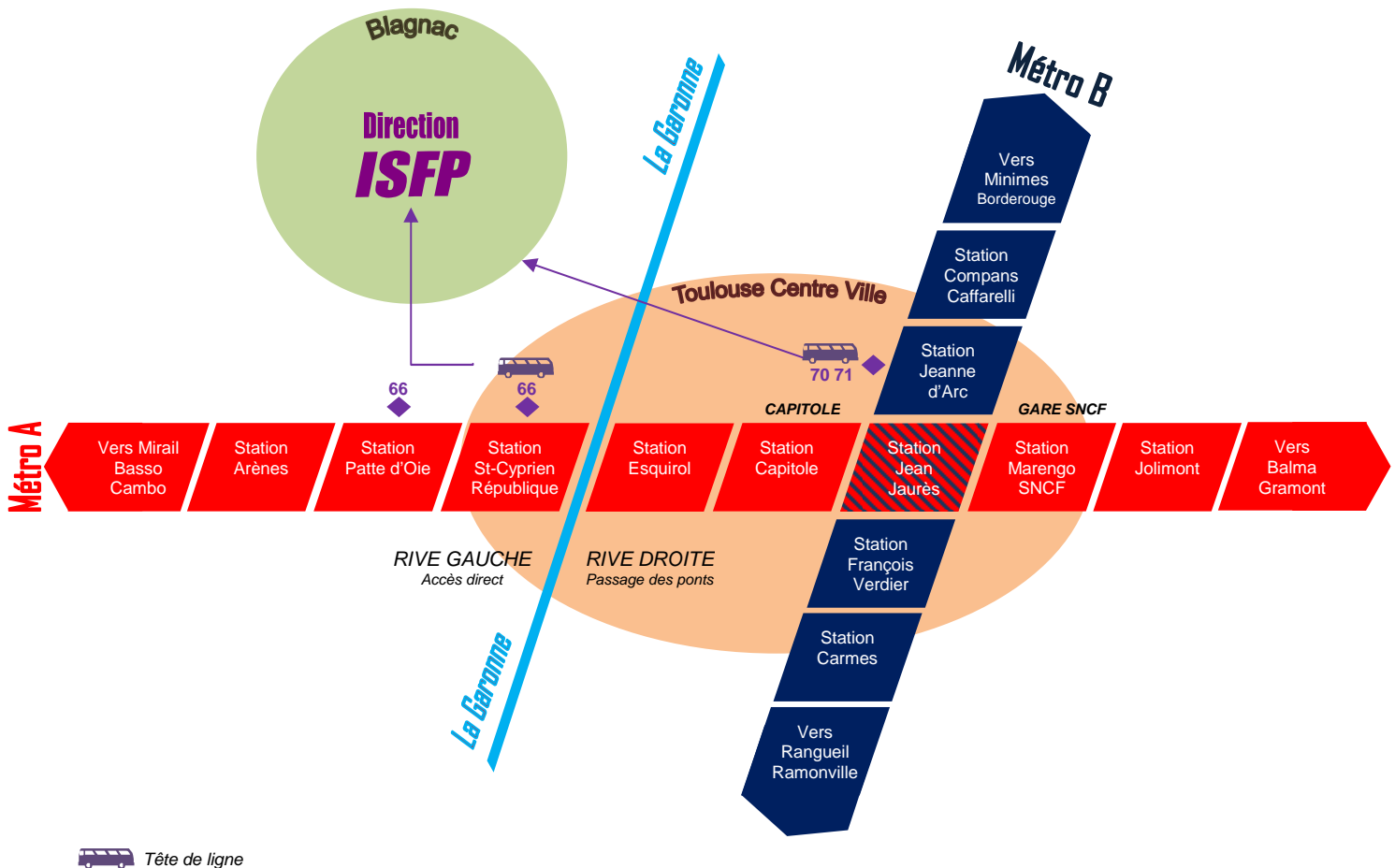
MOYENS D'ACCÈS A L'ISFP

	Ligne 66	Ligne 70	Ligne 71	Flux automobiles
Fréquence	toutes les 9 à 11 mn	toutes les 10 à 20 mn	toutes les 10 à 20 mn	Matin et soir* : Flux général opposé au déplacement de nos étudiants : Accès très rapide
Liaison Métro	St Cyprien	Jean Jaurès	Jean Jaurès	
Départ Toulouse	St Cyprien	Jeanne D'Arc	Jeanne D'Arc	
Arrêts pour le 58	Guyenne	Sœurs	Jean Moulin	
Arrêts pour le 265	Terminus Ritouret	Terminus IUT	Riou	
Terminus Ligne	Blagnac-Ritouret	Blagnac Place Brassens	Beauzelle/Aussonne	

* Remarque générale sur l'accès à l'ISFP et le flux automobile :

Le flot de la circulation automobile s'opère en sens opposé du flux des étudiants en direction ou au départ de l'ISFP. Ainsi, nos étudiants croisent matin et soir les résidents excentrés de Toulouse (matin : entrée importante dans le centre de Toulouse et déplacement de nos étudiants résidant au centre vers la périphérie, vers l'ISFP ; soir : situation opposée) en bénéficiant donc d'une fluidité du trafic très appréciée.

PLAN METRO BUS



INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION PROFESSIONNELLE



CPO

Centre de Préparation aux concours et d'Orientation

Enseignement	cpo@isfp.net
Professeur des écoles	BAC + 5
Social	
Moniteur éducateur	Niveau 3 ^{ème}
Assistant de service social	BAC
Educateur spécialisé	BAC
Educateur de jeunes enfants	BAC

Centre de formation aux Carrières Educatives et Sociales

BTS Diététique	BAC
BTS Economie Sociale Familiale	BAC
DE Conseiller Economie Sociale Familiale	BTS ESF

cces@isfp.net

CCES

www.isfp.net

Ecole de Journalisme et de Communication

ejc@isfp.net

EJC

Entrée en 1 ^{ère} année Formation Journaliste	BAC
Entrée en 2 ^{ème} année Formation Journaliste	BAC+2
Entrée en 1 ^{ère} année de Formation Supérieure de Journaliste	BAC+3

Tél 05 61 71 60 43 - Fax 05 61 71 98 04